

Halluin - Vallée de la Lys

- Antenne relais du complexe sportif : le maire met les choses au point après la mobilisation de l'opposition

dimanche 04.04.2010, 05:09 - La Voix du Nord



Le conseil municipal a voté l'autorisation d'implanter une antenne de 30 mètres au complexe sportif.

## | WERVICQ-SUD |

Après la distribution de tracts organisée par les élus ...

du groupe d'opposition « Présents pour l'avenir », concernant l'implantation d'une antenne relais sur le site du complexe sportif (notre édition du 1er avril), le maire n'a pas tardé à réagir en nous donnant son point de vue sur le dossier.

« Je ne comprends pas l'agitation médiatique provoquée par les élus de l'opposition, lesquels n'ont émis aucune réserve lors du passage de ce projet en commission. À l'avenir, je les invite à prendre connaissance des études et rapports qui leur sont communiqués, ce qui n'a de toute évidence pas été le cas dans l'exemple concernant l'antenne de téléphonie », indique Jean-Gabriel Jacob.

Au cours du dernier conseil municipal, l'opposition avait demandé le report de cette délibération avant de voter contre.

« Pour rassurer nos concitoyens quant au sérieux apporté à l'étude du dossier, l'implantation des relais de téléphonie est soumise à des lois strictes et contraignantes. Contrairement à ce qui est écrit dans le tract, nous ne faisons pas n'importe quoi et agissons dans l'intérêt de tous. Si les protestataires argumentent sur de faux prétextes, c'est qu'ils n'ont pas en main toutes les composantes du dossier... et pour cause. C'est facile de dénigrer lorsqu'on ne prend même pas la peine de consulter le cahier des charges qui était pourtant à leur disposition », poursuit le maire.

### « Agir pour le bien de tous »

Une charte de bonne conduite va être signée entre les différents partenaires, tandis que des relevés d'émissions de champs électromagnétiques seront confiés à des organismes indépendants sous le contrôle de l'ANFR (Agence nationale des fréquences).

« Bien évidemment, nous inviterons les riverains à une réunion publique afin de répondre à leurs questions et les rassurer quant à notre volonté d'agir pour le bien de tous. Est-ce que la santé des salariés des Ets Cousin ou des voisins de la tour située rue Gabriel-Péri (où se trouvent actuellement des antennes de téléphonie) est moins importante que celle des riverains de la rue de la Victoire ? Oui, sans doute aux yeux de certains membres de l'opposition, mais sûrement pas aux nôtres » conclut Jean-Gabriel Jacob. • G. W.